

# Aide à la connexion Extranet

Objet	<b>Documentation</b>
Logiciel	Extranet
Métier	Tous
Version	3.0.

Le document ci-dessous contient un récapitulatif des étapes qui vont suivre.

- Après lecture, cliquez sur « **Étape suivante** »

## Votre accès au portail *moncompte.immo* évolue !

---

Afin de faciliter l'accès à votre Espace Client et de proposer un niveau de protection de vos données conforme au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le mode d'accès au portail *moncompte.immo* évolue.

Vous venez de vous connecter avec les identifiants habituels.  
A l'étape suivante, il vous sera demandé de créer un nouveau compte pour accéder au portail *moncompte.immo*

Vous recevrez un mail de confirmation contenant un lien vous demandant de vous connecter avec vos nouveaux identifiants (adresse email et mot de passe). Vos anciens identifiants seront désactivés, mais votre espace client reste inchangé.

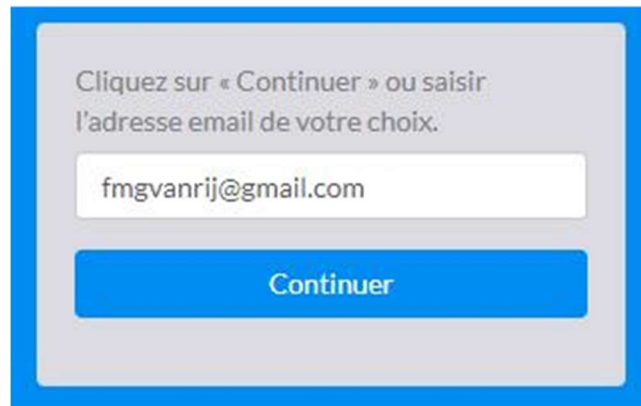
Vous pourrez ensuite vous connecter à partir de n'importe quel périphérique sur l'adresse **<https://www.moncompte.immo>** en utilisant l'adresse email et le mot de passe préalablement choisis.

En cas d'oubli de mot de passe, vous pouvez en demander la réinitialisation en cliquant sur le lien "Mot de passe oublié?".

Si vous possédez un ou plusieurs accès à l'espace client d'autres agences, la procédure de rattachement sera identique.

[Étape suivante](#)

A cette étape, il est impératif de renseigner l'adresse email qui sera utilisée pour vous connecter à Extranet. Si l'adresse proposée vous convient, il suffit de cliquer sur le bouton « Continuer ». A l'inverse, vous pouvez la remplacer par l'adresse mail de votre choix.

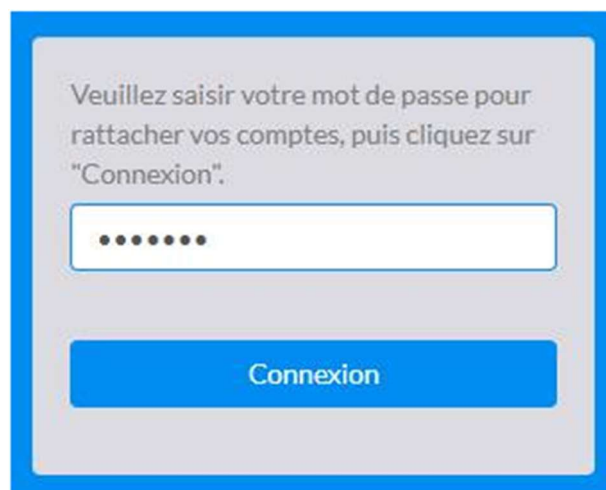


Cliquez sur « Continuer » ou saisissez l'adresse email de votre choix.

**Continuer**

---

Lorsque le message ci-dessous s'affiche, renseignez le mot de passe que vous avez créé lors de la 1ère demande de mise à jour de votre compte (procédure de nouvelle authentification)



Veillez saisir votre mot de passe pour rattacher vos comptes, puis cliquez sur "Connexion".

**Connexion**

Après lecture du document, veuillez descendre et valider les Conditions Générales d'Utilisation en cochant la case : J'ai lu et j'accepte les présentes conditions

## Conditions Générales d'Utilisation

Il est rappelé que les données publiées par les Utilisateurs et les informations partagées par ces derniers peuvent être captées et exploitées par d'autres Utilisateurs. En ce sens, SPI ne garantit pas le respect de la propriété de ces données, il incombe à l'Utilisateur de prendre l'ensemble des dispositions nécessaires ainsi que soit préservée la propriété de ses données.

L'Utilisateur devra s'assurer de l'envoi des données au Portail web et ne pourra reprocher au Prestataire sur quelque fondement et à quelque titre que ce soit la non réception ou la perte des données transmises. L'Utilisateur veillera alors à conserver une sauvegarde des données transmises.

SPI ne garantit pas le fonctionnement sans interruption ou sans erreur du Portail web, en particulier, la responsabilité de SPI ne saurait être engagée en cas d'interruption d'accès au Portail web en raison d'opérations de maintenance, de mises à jour ou d'améliorations techniques.

En tout état de cause, SPI ne saurait en aucune circonstance être responsable au titre des pertes ou dommages indirects ou imprévisibles de l'Utilisateur ou de tout tiers, ce qui inclut notamment tout gain manqué, tout investissement malheureux, inexactitude ou corruption de fichiers ou données, préjudice d'image ou commercial, perte de chiffre d'affaires ou bénéfice, perte de clientèle ou perte de chance lié à quelque titre et sur quelque fondement que ce soit.

En outre, SPI ne saurait être tenu responsable de tout retard ou inexécution du présent Contrat justifié par un cas de force majeure, telle qu'elle est définie par la jurisprudence des cours et tribunaux français.

### Article 7 - Convention de preuve

Les systèmes et fichiers informatiques font foi dans les rapports entre SPI et l'Utilisateur.

Ainsi, SPI pourra valablement produire dans le cadre de toute procédure, aux fins de preuve les données, fichiers, programmes, enregistrements ou autres éléments, reçus, émis ou conservés au moyen des systèmes informatiques exploités par SPI, sur tous supports numériques ou analogiques, et s'en prévaloir sauf erreur manifeste.

### Article 8 - Indivisibilité

Le fait que l'une quelconque des dispositions du Contrat soit ou devienne illégale ou inapplicable n'affectera en aucune façon la validité ou l'applicabilité des autres stipulations du Contrat.

### Article 9 - Règlement des différends

La conclusion, l'interprétation et la validité du présent Contrat sont régies par la loi française, quel que soit le pays d'origine de l'Utilisateur ou le pays depuis lequel l'Utilisateur accède au Portail web et nonobstant les principes de conflits de lois.

Dans l'hypothèse où un différend portant sur la validité, l'exécution ou l'interprétation du présent Contrat serait porté devant les juridictions civiles, il sera soumis à la compétence exclusive du Tribunal de commerce de Toulouse auquel il est fait expressément attribution de compétence, même en cas de référé ou de pluralité de défendeurs.

L'Utilisateur est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation par exemple) en cas de contestation.

J'ai lu et j'accepte les présentes conditions

Imprimer Continuer

==> Vous êtes maintenant connecté

Dans le cas où l'accès à la nouvelle authentification ne permet pas d'aboutir à la connexion :

- A. Vérifier la bonne réception de l'email de confirmation dans vos Courriers indésirables
- B. Repartir du lien d'origine de l'accès Extranet et procédez de nouveau à l'authentification à l'aide de vos anciens identifiants (identifiants fournis par votre Agence)



- C. Si l'anomalie persiste, contactez votre Agence

---

Si le message inscrit en rouge ci-dessous s'affiche, cela signifie que votre ancien identifiant ne pourra plus être utilisé. Vous devrez désormais vous connecter à l'aide de l'adresse email ayant servi à mettre à jour votre compte (Adresse mail que vous avez saisi à l'étape précédente).



Si le message ci-dessous s'affiche, vous ne pourrez pas faire plus de quatre tentatives supplémentaires avant que votre compte ne se verrouille.



Mon compte immobilier

m: [redacted]@gmail.com|

Mot de Passe

[Mot de passe oublié ?](#)

Garder ma session active

**CONNEXION**

[Besoin d'aide pour se connecter ?](#)

- **Mot de passe invalide**

---

Après les cinq tentatives, le message ci-après s'affiche.

Dans ce cas, réinitialisez votre mot de passe (en cliquant sur « [Mot de passe oublié ?](#) ») et consultez votre boîte mail dont l'adresse sert désormais d'identifiant Extranet.



Mon compte immobilier

m: [redacted]@gmail.com|

Mot de Passe

[Mot de passe oublié ?](#)

Garder ma session active

**CONNEXION**

[Besoin d'aide pour se connecter ?](#)

- Suite à un nombre élevé de tentatives de connexion infructueuses, votre compte a été verrouillé. Pour le débloquer, merci de réinitialiser votre mot de passe, en cliquant sur le lien "Mot de passe oublié"